

M. Murphy, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les règlements concernant le travail dans les placers des Territoires du Nord-Ouest de 1930 jusqu'à ce jour.

M. Cahan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934—Etat montrant:—

1. Combien de Japonais ont pénétré au Canada de 1925 à 1934, et combien de Chinois.

2. Quels sont les règlements qui restreignent l'immigration des Chinois et des Japonais.

3. Quel est le chiffre de la population chinoise et japonaise du Canada.

4. Quelle est la situation des Japonais et des Chinois au Canada relativement à la naturalisation.

M. Manion, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des travaux exécutés et des dépenses faites durant l'année solaire 1933, en rapport avec les lois (Chapitres 19 à 21 inclusivement, Chapitre 25, Chapitres 28 à 30 inclusivement, et Chapitres 32 à 36 inclusivement, de 22-23 George V), concernant la construction de lignes des chemins de fer nationaux du Canada.

Il dépose aussi sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 février 1934:—Copie du Contrat de Montréal relatifs aux mécaniciens de locomotive et aux chauffeurs, et copie aussi des amendements à ce contrat.

M. Stewart (Leeds), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 31 janvier 1934:—Copie de toutes les soumissions et correspondances, et de tous les autres documents relatifs à une demande de soumissions pour des travaux au quai de Shippegan, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

Et aussi, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1934:—Copie de tous les appels de soumissions, correspondance et autres documents, y compris une liste des noms des personnes qui ont envoyé des soumissions, au sujet du prolongement au quai Shippigan, Nouveau-Brunswick. Et aussi une déclaration montrant si un contrat a été adjugé ou non, et si l'entreprise a été adjugée, pour-quoi on l'a annulée.

M. Manion, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 17, Loi concernant la nomination de vérificateurs pour les chemins de fer nationaux, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu du paragraphe 4, de la règle 44:—

Par M. Reid—Ordre de la Chambre—Document montrant:—

1. Quelles quantités d'or on a exportées, ou ont laissé le Canada durant les douze mois de l'année 1933, (a) en lingots, (b) en pièces de monnaie, (c) sous toute autre forme.

2. Quelles quantités d'or les diverses banques ont expédiées hors du Canada, en 1933, (a) en lingots, (b) en pièces de monnaie, (c) sous toute autre forme.